



Tournoi « LES VOLANTS LIBRES » de Salies de Béarn :
JEUNES et VETERANS
Volant Libre Salisien

27 et 28 juin 2015

Lieu : Gymnase de Mosquéros – 64270 SALIES DE BEARN

REGLEMENT PARTICULIER
N° autorisation ...(en cours).....

Article 1 Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'engagement. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 2 Cette compétition se déroule selon les règles de la Fédération Française de Badminton et par les dispositions générales du Guide du Badminton (et notamment de la nouvelle procédure de gestion des cartons et des sanctions (disponible sur le Guide du badminton).

En aucun cas plus de 8 matches par jour et par joueur ne seront autorisés.

Une tenue de Badminton conforme aux circulaires FFBAD sera exigée sur les terrains.

Pour accéder aux courts, une paire spécifique de Chaussures de Salle est obligatoire.

Article 3 Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre : Denis MARQUE.
Ses décisions seront sans appel.

Article 4 Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer ainsi que les officiels.

Article 5 Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à la FFBAD (ou à leur Fédération) des catégories Vétéran, Cadet, Minime, Benjamin, Poussin et Mini Bad et ne faisant l'objet d'aucune suspension. Les participants devront être en possession de leur licence le jour du tirage.

Article 6 Tableaux proposés

SAMEDI 27 juin :

- Pour les vétérans : SD, SH, DM
- Pour les jeunes : SD, SH.

DIMANCHE 28 juin :

- Pour les vétérans : DH, DD, DM (phase finale)
- Pour les jeunes : 1 double au choix : DD ou DM ou DH

Les tableaux se dérouleront en poules et en élimination directe en phases finales dans toutes les séries. Les poules de 4 joueurs seront favorisées avec un maximum de qualifiés pour les phases finales afin de permettre un maximum de match par joueur.

Les tableaux sont ouverts à tous les vétérans et jeunes NC / D / C et B.

Article 7 Sur décision du juge-arbitre, les tableaux pourront être modifiés en fonction du nombre de joueurs. Le comité d'organisation se réserve notamment le droit d'annuler ou de fusionner des tableaux comportant moins de 4 joueurs.

Article 8 Les horaires des matches seront affichés dans la salle à titre indicatif. Les joueuses et joueurs devront se tenir prêts 60 minutes avant l'heure de leurs matches ; à l'exception des matches prévus avant 10h30, heures pour lesquels un délai de 30 minutes suffira.
Tout joueur qui souhaite s'absenter pendant la compétition doit obligatoirement en référer au Juge-Arbitre. Cette absence sera programmée suivant les indications ci-avant. En cas de retard non-justifié, le joueur sera déclaré WO et sanctionné.
Le temps d'échauffement comprenant la préparation des volants et la mise en tenue est fixé à 3 minutes à partir du moment où le match est appelé.

Article 9 Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.
En cas de WO non justifié, les sanctions prévues par le règlement de la FFBAD seront appliquées, à savoir de 2 mois de suspension prolongés à 6 mois en cas de récidive.

Article 10 Les volants du tournoi sont ceux homologués par la FFBAD. En cas de litige, le volant officiel sera le YONEX MAVIS 370 pour les plastiques et le WILSON TEAM pour les plumes. Ils sont à la charge des participants et disponibles à la vente sur place. Tout volant touchant le plafond ou une structure aérienne sera remis une fois à l'engagement. En cours de jeu il sera compté faute. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que les accessoires nécessaires à son match.

Article 11 Les matchs de poule seront auto-arbitrés. Les phases finales seront, dans la mesure du possible, arbitrées par des arbitres officiels. Les matchs de poussin seront arbitrés par des volontaires dans la mesure du possible.

Article 12 Les vainqueurs et finalistes de chaque catégorie seront récompensés par des lots.

Article 13 Les droits d'engagement sont de **10 € pour un tableau** et **13 € pour 2 tableaux** pour les **Jeunes** et de **12 € pour un tableau, 15 € pour 2 tableaux et 18 € pour 3 tableaux** pour les **Vétérans**.
A partir de 15 joueurs d'un même club, le deuxième tableau est offert à tous les joueurs.

Les inscriptions seront enregistrées suivant leur ordre d'arrivée (par email : association.volantlibre@gmail.com ou courrier : **Stéphanie ALLARD – 433 rue de Bideren - 64390 AUTEVIELLE**).
Pour être prises en considération, elles devront être accompagnées du règlement des droits d'engagement.
Ne sont toutefois pas concernés par ce dernier point les clubs étrangers qui pourront régler sur place pour leur éviter les frais bancaires.

La date limite des inscriptions est fixée au **mercredi 17 Juin 2015**.

Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

Le nombre de joueurs étant limité, les inscriptions (accompagnées du règlement à l'ordre de Volant Libre Salisien) seront validées par ordre d'arrivée cachet de la poste faisant foi ou date de réception du mail pour les joueurs étrangers..

Article 14 Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel.

Article 15 Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.

Le Comité d'Organisation.